



### **Objectif de la formation**

Le baccalauréat se présente comme un apprentissage des principales réalités juridiques tant de nature publique que privée. Au-delà des connaissances ainsi procurées, le but est d'introduire les étudiants aux exigences de rigueur et de précision dans la lecture, le raisonnement et l'expression. Il entend par ailleurs offrir une ouverture sur d'autres disciplines... Le droit n'est pas une science qui se construit en vase clos. Il traduit des valeurs sociales, il est lié à l'histoire, il est tributaire de réalités psychologiques, économiques, sociologiques, etc.

Les compétences à acquérir tout au long du baccalauréat sont de trois ordres. Il s'agit d'abord de la correcte utilisation des "outils" permettant d'apprendre à apprendre (la méthodologie liée à la diversité des sources formelles du droit et la connaissance des langues autres que le français). Il y a ensuite la maîtrise de l'appareillage conceptuel permettant aux étudiants de développer une analyse critique du droit. Il y va enfin de la compréhension d'un ensemble de connaissances juridiques permettant à l'étudiant de développer concrètement ses compétences.

### **Présentation générale du programme**

#### **Principales matières**

Le programme se compose d'une majeure en droit comportant 150 crédits. La majeure comporte trois catégories de cours différents par leur contenu: un ensemble de cours de sciences humaines (philosophie, économie, histoire, sociologie, psychologie); des cours de langue autres que le français (choix de deux langues parmi le néerlandais, l'anglais ou l'allemand et espagnol) et de terminologie juridique (néerlandais, anglais ou allemand) et enfin, des cours de droit à savoir deux cours de réflexion théorique et critique en droit et de plusieurs enseignements de droit positif (essentiellement belge et européen). Abstraction faite des langues, qui possèdent leur méthodologie propre, la quasi-totalité des enseignements est assortie, selon un rythme progressif, de monitorats, d'exercices pratiques ou de travaux dirigés.

La 1<sup>ère</sup> année se compose de trois cours de sciences humaines, de deux cours de langue et de trois cours de droit (Sources, principes et méthodes du droit, Fondements romains du droit et Histoire du droit). L'ouverture du 1<sup>er</sup> quadrimestre vers des disciplines autres que juridiques est assurée par la présence de trois cours de sciences humaines (Philosophie, Histoire et Économie). D'autres disciplines faisant partie des sciences humaines sont enseignées les années suivantes (Sociologie, Psychologie, etc.). Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années constituent un ensemble dans lequel l'étudiant choisit la séquence chronologique du programme. Un programme standard lui sera proposé afin d'assurer la cohérence intellectuelle et logique de son choix.

#### **Mineures ou options proposées**

Pour les 30 crédits qui restent, les étudiants ont le choix entre une mineure proposée par l'École de criminologie ou par une autre faculté de l'UCL (philosophie, économie, gestion, etc.) et un programme d'approfondissement de la majeure en droit. Celui-ci comporte pour l'instant cinq cours obligatoires dont un cours de terminologie juridique dans une troisième langue et un cours de droit comparé dans une langue autre que le français, auxquels viennent s'ajouter deux cours à option dont un à pédagogie active.

#### **Evaluation**

Les cours à pédagogie active font l'objet d'une évaluation continue. Dans les autres enseignements, un équilibre entre examens écrits et oraux sera recherché.

#### **Admission à la formation**

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la page web "Accès aux études": <http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/acces.html>

## Positionnement du programme

### Situation du programme dans le cursus

La formation de base en droit est divisée en deux cycles : le baccalauréat en trois ans et le master en deux ans. Le cursus complet se déroule donc en cinq ans. Le baccalauréat vise à apporter à l'étudiant une formation de base dans une discipline, mais aussi à développer les capacités transversales propres à la formation universitaire : autonomie dans le travail, esprit critique, compréhension, recherche en rapport avec le domaine du savoir choisi, situé dans le contexte des sciences humaines qui l'entourent.

Le master, lieu de la spécialisation et de l'approfondissement d'un savoir, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances plus affirmées en rapport avec la discipline ainsi que les compétences et l'expertise nécessaires pour l'exercice d'une profession, l'enseignement ou la recherche. La formation de base peut le cas échéant, être complétée par un master complémentaire de 60 crédits d'une durée d'un an.

### Autres formations accessibles au terme du programme

Ce programme de baccalauréat donne accès au master en droit qui ouvre de larges débouchés. On pense à la carrière d'avocat ou à la magistrature, au notaire ou à l'huissier de justice mais les compétences du juriste sont également largement reconnues dans le monde de l'entreprise ou de la fonction publique nationale et internationale. Les juristes ont un rôle important et reconnu car les entreprises doivent faire face à une législation de plus en plus complexe et changeante qui s'applique aux opérations industrielles, commerciales et financières, sans oublier les domaines plus récents comme la protection de l'environnement ou le droit de la consommation. A tous les niveaux, la fonction publique fait un large appel aux juristes: administrations fédérales, régionales et communautaires, provinciales et communales, services publics économiques, sociaux, culturels, d'aide à la jeunesse, etc.

## Contacts utiles

### Gestion du programme

CBDR Commission du baccalauréat (DRT)

### Les responsables de la 1ère année

Les demandes et démarches d'ordre académique et administratif, spécifiques à la 1ère année, sont de préférence adressées et faites aux personnes suivantes :

#### 1. Secrétariat de la 1ère année - Madame D. Bidoul

Une permanence spéciale est réservée aux étudiants de la 1ère année au bureau B. 243, situé au Collège Thomas More. Les étudiants y ont accès tous les jours de 9 à 12 h et de 14 h à 16 h (tél. 010474706). bidoul@publ.ucl.ac.be

#### 2. Coordonnateur d'année - Professeur G. Schamps

Le coordonnateur d'année reçoit les étudiants le jeudi de 14 h à 16 h à son bureau C 123, situé au premier étage de l'aile C de la Faculté (Tél. : 010474671). schamps@pen.ucl.ac.be

#### 3. Président du jury d'examens - Professeur G. Schamps

Le président du jury reçoit les étudiants le jeudi de 14 h à 16 h à son bureau C 123, situé au premier étage de l'aile C de la Faculté (Tél. : 010474671). schamps@pen.ucl.ac.be

#### 4. Secrétaire du jury d'examens - Mr. B. De Coninck

Le secrétaire du jury reçoit les étudiants le jeudi de 9 h à 10 h 30, à son bureau C 257, situé au deuxième étage de l'aile C de la Faculté (Tél. : 010474742) deconinck@obli.ucl.ac.be

### Les responsables facultaires

Les démarches et informations facultaires, d'ordre académique et administratif, sont faites et peuvent être obtenues auprès des personnes et dans les lieux indiqués ci-dessous :

#### 1. Gestion des dossiers - Mme Ch. Rossillon

Gestion du dossier individuel de l'étudiant : Bureau A 045. Tél. 010478603 - email : rossillon@sdr.ucl.ac.be

Reçoit les étudiants les mardis et jeudis de 13 h 30 à 15 h 30

#### 2. L'accueil facultaire

Les informations plus générales peuvent être obtenues à l'Accueil de la Faculté de droit, local A. 023, situé à gauche de l'entrée du Collège Thomas More.

### Mme Brigitte Stechino et Mme Catherine Brams

*Heures de réception:*

Tous les jours de 10h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

#### 3. L'adjointe au directeur administratif de la Faculté, en charge des affaires étudiantes - Mme C. Lecerf

L'adjointe au directeur administratif de la Faculté, en charge des affaires étudiantes reçoit les étudiants au bureau A. 059, au Collège Thomas More.

#### 4. Le directeur administratif de la Faculté - Mme D. De Gand

Le directeur administratif de la Faculté de droit reçoit les étudiants au bureau A. 059, au Collège Thomas More.

#### 5. Le secrétaire académique - Professeur P. Wéry

Le secrétaire académique de la Faculté de droit reçoit les étudiants sur rendez-vous, à fixer auprès de son secrétariat (010474735).

#### 6. Le doyen de la Faculté - Professeur H. Simonart

Le doyen de la Faculté de droit reçoit les étudiants sur rendez-vous au bureau A. 153 au Collège Thomas More.

### 7. Adresse de la Faculté

Faculté de droit, 2, Place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve - Téléphone : 010478600 - Télécopie : 010474601 - <http://www.drt.ucl.ac.be>

#### Conseiller aux études

En baccalauréat, singulièrement en début de cycle, les étudiants peuvent faire appel au conseiller aux études pour être orientés dans leur méthode de travail, pour obtenir un conseil suite à une session d'examens peu fructueuse, pour réfléchir à leur choix d'études ou évaluer l'intérêt d'une réorientation, pour les aider dans le choix d'une mineure.

Il constitue l'élément central dans le cadre des diverses activités développées en baccalauréat en droit pour amener l'étudiant à gérer pleinement sa formation universitaire (apprentissage de l'autonomie, maîtrise des instruments de travail, de la gestion de son temps, d'une méthode de travail appropriée ...).

Ses tâches consistent principalement à :

- favoriser l'insertion de l'étudiant, en fonction de ses besoins, dans les activités collectives mises en place pour favoriser le bon apprentissage du travail universitaire ;
- conseiller individuellement et confidentiellement chaque étudiant en fonction de son évolution ;
- fournir à l'étudiant l'assistance et les conseils pédagogiques durant toute l'année et, en particulier, après les sessions d'examens.

Jacques Laffineur, conseiller aux études, reçoit les étudiants dans son bureau (C 011) les mardis de 9 h à 11 h et les vendredis de 13 h à 14 h ou sur rendez-vous (tél. 010478610 - email [conseiller.etudes@drts.ucl.ac.be](mailto:conseiller.etudes@drts.ucl.ac.be)).

### Contenu détaillé d'un programme type

#### DROI 11BA Première année d'études

##### Cours obligatoires

<u>DROI1001</u>	Sources, principes et méthodes du droit - 1ère partie[60h] (6 crédits)	Françoise De Visscher, Henri Simonart
<u>DROI1002C</u>	Sources, principes et méthodes du droit - 2ème partie[60h] (6 crédits)	Françoise De Visscher, Henri Simonart
<u>DROI1003</u>	Fondements romains du droit[60h+12h] (7 crédits)	René Robaye
<u>DROI1004</u>	Histoire du droit[60h+12h] (7 crédits)	Alain Wijffels
<u>DROI1005</u>	Méthodologie juridique[15h+12h] (3 crédits)	Jean-François Van Drooghenbroeck
<u>DROI1006</u>	Philosophie et anthropologie philosophique[60h+12h] (6 crédits)	Jean-Michel Counet, Nathalie Frogneux
<u>DROI1007</u>	Economie politique[60h+12h] (6 crédits)	Henry Tulkens
<u>DROI1008</u>	Histoire des institutions[60h+12h] (6 crédits)	Michel Dumoulin

##### Travaux dirigés obligatoires

<u>DROI1002T</u>	Travaux dirigés en sources, principes et méthodes du droit[24h] (3 crédits)	N.
------------------	---	----

##### Monitorats obligatoires

Le second volume horaire des cours DROI 1003, 1004, 1006, 1007, 1008 correspond à des monitorats obligatoires.

##### Exercices pratiques obligatoires

Le second volume horaire du cours DROI 1005 correspond à des exercices obligatoires.

##### Cours de langue obligatoires

*L'étudiant suivra un des cours de langue suivants comme première langue (2 niveaux: intermédiaire ou avancé) à concurrence de 5 crédits:*

<u>NEER1821</u>	néerlandais Compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire[60h] (5 crédits)	Marie-Paule Vanelderden (coord.)
<u>NEER1822</u>	Néerlandais Compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire avancé[60h] (5 crédits)	Marie-Paule Vanelderden (coord.)
<u>ANGL1821</u>	Anglais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire[60h] (5 crédits)	Michel Bartholomé, Marie Duzel, Lutgarde Schrijvers, Cindy Tréfois
<u>ANGL1822</u>	Anglais Compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire avancé[60h] (5 crédits)	Marie-Aude Lefer, Severine Schmit
<u>ALLE1300</u>	Allemand - niveau moyen[90h] (5 crédits)	Bettina Baumgärtel
<u>ALLE1500</u>	Allemand niveau approfondi[90h] (5 crédits)	Bettina Baumgärtel

*L'étudiant suivra un des cours de langue suivants comme deuxième langue (3 niveaux: débutant, intermédiaire et avancé) à concurrence de 5 crédits:*

<u>NEER1820</u>	Néerlandais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau débutant[60h] (5 crédits)	Marie-Paule Vanelderden
<u>NEER1821</u>	néerlandais Compréhension de textes à tendance juridique	Marie-Paule Vanelderden (coord.)

<u>NEER1822</u>	Niveau intermédiaire[60h] (5 crédits) Néerlandais Compréhension de textes à tendance juridique	Marie-Paule Vanelderden (coord.)
<u>ANGL1820</u>	Niveau intermédiaire avancé[60h] (5 crédits) Anglais - compréhension de textes à tendance juridique	Annick Sonck
<u>ANGL1821</u>	Niveau débutant[60h] (5 crédits) Anglais - compréhension de textes à tendance juridique	Michel Bartholomé, Marie Duzel,
<u>ANGL1822</u>	Niveau intermédiaire[60h] (5 crédits) Anglais Compréhension de textes à tendance juridique	Lutgarde Schrijvers, Cindy Tréfois
<u>ALLE1800</u>	Niveau intermédiaire avancé[60h] (5 crédits) Allemand - compréhension de textes généraux et historiques	Marie-Aude Lefer, Severine Schmit
<u>ALLE1300</u>	Niveau intermédiaire avancé[60h] (5 crédits) Allemand - niveau moyen[90h] (5 crédits)	Caroline Klein
<u>ALLE1500</u>	Allemand niveau approfondi[90h] (5 crédits)	Bettina Baumgärtel
<u>ESPA1100</u>	Espagnol - niveau élémentaire[90h] (5 crédits)	Bettina Baumgärtel
<u>ESPA1300</u>	Espagnol - niveau moyen[90h] (5 crédits)	Isabel Baeza Varela, Victor Manuel
<u>ESPA1500</u>	Espagnol - niveau approfondi[90h] (5 crédits)	Mendez Villegas
		Isabel Baeza Varela
		Victor Manuel Mendez Villegas